

- Cette année, notre équipe éducative sera composée de :
 - **Marie Bardel** Professeur des Ecoles en TPS-PS2-MS-GS.
 - **Caroline Chalencon** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 lundi/mardi/jeudi
 - **Aline Ducrocq** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 vendredi
 - **Hélène Gaillard** : Professeur des Ecoles en CM1/CM2 et Chef Etablissement
 - **Louna Riffard** : ASEM Maternelle+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Lilou Ogier** : Apprentissage CAP AEPE - ASEM Maternelle+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Marie Line Depeyre** : ASEM en CPCE/cantine/surveillance/ménage
 - **Amandine Rochedy** en congé maternité jusqu'en avril: ASEM Maternelle+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Virginie Allemand** : AESH en CPCECM
 - **Karine Bocket** : enseignante référente Secteur Est du 43

Notre effectif est de 78 élèves à cette rentrée. Nous souhaitons la **bienvenue aux 13 nouveaux élèves** 4 TPS, 1 PS, 1 GS, , 2 CE1, 3 CE2, 2 CM1 **et les familles qui rejoignent notre école.**

- **HORAIRES:**

-Accueil /garderie : à **partir de 7h30**. Pour des raisons de sécurité, ne pas laisser un enfant venir seul .Pour rappel, votre enfant est sous votre responsabilité jusqu'à ce qu'il soit confié à un adulte de l'école.

-Nouveauté : à partir de 8h20, l'accueil se fera dans les classes. Les parents de maternelle pourront accompagner leur enfant dans sa classe. Une ASEM restera au portail pour accueillir les primaires, les diriger vers leur classe et fermer le portail à 8h30.

-Classe de **8h30 à 11h45** et de **13h30 à 16h30**.

-Garderie : de **11h45 à 12h**

-Accueil l'après-midi : à **partir de 13h15**. Ne pas venir avant pour des raisons de sécurité.

-de **16h30 à 17h30** : Garderie pour maternelles et Etude du CP au CM2 avec une ASEM. Les enseignantes ne peuvent plus faire l'étude étant mobilisées sur les APC .

-de 17h30 à 17h55 maximum : garderie payante à 1€/élève **réservée aux parents qui travaillent** surveillée par une ASEM.

- **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires** :

L'aide personnalisée est encadrée par les enseignantes de 16h40 à 17h10 .Les familles des élèves concernés recevront courant septembre une demande d'autorisation.

- **VACANCES SCOLAIRES** : du vendredi après la classe au lundi matin pour 8h30

TOUSSAINT : du vendredi 18 octobre 2024 au Lundi 4 novembre 2024 matin

NOEL : vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025 matin

HIVER : vendredi 21 février 2025 au Lundi 10 mars 2025 matin

PRINTEMPS : vendredi 18 avril 2025 au lundi 5 mai 2025 matin

PONT DU 8 MAI : du mercredi 7 mai après la classe (journee_rattrapage) au lundi 12 mai matin

PONT DE L'ASCENSION : du mardi 27 mai 2025 après la classe au lundi 2 juin 2025 matin

ETE : à partir du vendredi 4 juillet 2025 après la classe.

- **REUNIONS DE CLASSES**

- **Mardi 10/09** à 18h30 Classe CM1CM2

- **Mardi 17/09** à 18h Classe des Maternelles

- **Jeudi 19/09** à 18h Classe CE1CE2

• Les enfants ne pourront pas vous accompagner en classe à cette réunion .

- **GOUTERS D'ANNIVERSAIRE** : Ils peuvent être fêtés en classe .

-En maternelle et Primaire, possibilité d'apporter des gâteaux « maison » mais **sans crème pâtissière, chantilly, mousse et pratiques à couper et à manger à la main** -Merci de prévenir les enseignantes une semaine à l'avance.

- **GOUTERS** :

MATERNELLE-PRIMAIRE, le matin, un goûter peut être apporté en privilégiant fruits, compotes, yaourts. En maternelle, il sera pris en classe et en primaire, il sera pris sur la cour lors de la récréation. L'après-midi, **pour TOUS**, maternelle et primaire, PAS DE GOUTER à la récréation. Seuls les enfants restant à la garderie, à l'étude ou aux APC peuvent apporter une collation qui sera prise de 16h30 à 16h40 sur la cour.

- **SURVEILLANCE MEDICALE ET TRAITEMENTS** :

-L'école doit être informée en cas de traitement à long terme, d'allergie ou de maladie de l'enfant. Selon le cas, un PAI sera mis en place. Dans le cas d'un traitement ponctuel, Il est impératif que les médicaments soient administrés par la famille le matin et le soir.

RAPPEL : En application des réglementations, aucun traitement ne sera donné à l'école même avec ordonnance. Lors des consultations médicales, les parents doivent demander au médecin de privilégier les traitements nécessitant 2 prises médicamenteuses par jour hors

temps scolaire. Si votre enfant mange à la cantine et si besoin d'une prise à midi, la famille **devra s'organiser pour venir donner le traitement**. Selon les consignes réglementaires, à l'école, les plaies sont nettoyées à l'eau avec ou savon de Marseille. Les désinfectants ne sont pas autorisés. Pour les coups légers, de la glace protégée par un linge est appliquée sur la partie concernée. Nous ne pouvons pas donner d'arnica. Nous ne pouvons pas appliquer de crème solaire, privilégier les tee-shirts couvrant les épaules.

- **CRECHE :**

Les enfants dont les parents souhaitent qu'ils aillent à la crèche les après-midis sont accompagnés par les ASEM dès 11h30. Ils peuvent ainsi manger à la crèche.

Une demande d'autorisation d'emmener les enfants en voiture sera faite aux familles concernées.

- **CONTRIBUTIONS FAMILIALES :**

Une facture vous sera adressée tous les mois dans **le cahier de facturation** (jaune). Bien lire et signer le règlement financier collé dans le cahier jaune.

- **Tarifs :**

Pour cette année, la contribution familiale s'élève à 17 €/mois pour le 1er enfant, 14€/mois pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant, gratuité pour le quatrième enfant.

-garderie du matin gratuite.

-Garderie du soir à partir de 17h25 -17h55 payante **1€/élève**.

Les fournitures scolaires

sont facturées aux familles 15 euros pour les TPS-PS-MS-GS et 30 euros pour les CPCECM.

- **CANTINE**

La cantine a lieu au sein de l'école. **Elle est réservée aux enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde**. Les services sont encadrés par les ASEM de 11h45 à 12h30. Il y aura 2 services le plus souvent possible pour favoriser le calme. Les menus sont sur le site internet de l'école par période. Ensuite les enfants sont surveillés sur la cour par une ASEM.

- **RELATIONS ECOLE-FAMILLE :**

-EDUCARTABLE La liaison école/famille se fait via l'ENT (Espace Numérique de Travail) appelé EDUCARTABLE. Ne pas donner une information au portail mais envoyer sur educartable afin d'avoir un écrit SVP. -Des questions, des problèmes, des renseignements : nous restons à votre disposition via Educartable ou mail et tél si problème de connexion. Les papiers à signer si besoin seront dans une pochette transparente dans les cartables.

- **INSCRIPTIONS Cantine :**

- Informer les enseignantes via EDUCARTABLE **pour le jeudi 16h30 dernier délai**. Si nous avons l'information que votre enfant mange **régulièrement**, son inscription est automatique.

- Pour tout **changement à caractère exceptionnel (hors santé), il faudra prévenir 48h à l'avance** sur EDUCARTABLE. Sans cette information, le repas sera facturé. Toutefois, **pour enfant malade**, vous pourrez prévenir le **matin de son absence sur educartable**. Le prix du repas est à 3,95 €. Les repas vous seront facturés tous les mois.

- **Parking :**

Pour des raisons de sécurité, le parking n'est pas autorisé aux véhicules sauf les voitures avec « bébés à bord » et avec « macaron handicapé », les enseignantes et intervenants. Les parents sont invités à venir à pied jusqu'au portail de la cour. Les jours de pluie, venir chercher votre enfant directement sous le préau. Attention de ne pas vous garer devant les portails des habitations et place du bus.

Merci de ne pas fumer à proximité de l'entrée de l'école.

- **Dispositif Réussite pour Tous :**

Une aide pédagogique en lien avec la parentalité peut-être proposée aux familles après concertation de l'équipe éducative.

Pris en charge par Aline D, il permet d'accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers et leurs parents dans des aides spécifiques à la maison.

APEL et OGEC

Ce sont les deux associations de l'école. Les bureaux sont composés de bénévoles soucieux du bien-être de chaque enfant. Chaque année ils ont besoin d'aide et de bonnes volontés.

L'APEL a un rôle de partenaire école/familles en portant votre parole auprès de l'équipe éducative et un rôle d'animation : réunions et organisation de manifestations à but lucratif ou non, financement de sorties scolaires, d'intervenants pédagogiques, de conférences... n'hésitez pas à les rejoindre !

L'OGEC a un rôle de gestion : entretien des locaux, du matériel, financement du matériel et des fournitures pédagogiques, frais de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité...), comptabilité... Si vous avez des compétences dans ce domaine, n'hésitez pas à vous présenter !

Un très grand merci à ces bénévoles qui donnent de leur temps et s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école !

Le *Site internet*: **ecolearcenciel.e-monsite.com** est régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et le transmettre à des connaissances. De plus, pour communiquer sur notre école, une page facebook a été créée **facebook.com/ecolearcencielretournac**

Très bonne année scolaire... L'équipe éducative